

OBJET DU MARCHE :

**MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES
INFOGRAPHIE ET IMPRESSION DE DOCUMENTS
DE COMMUNICATION DIVERS
POUR LA SPL « DESTINATION BRETAGNE PLEIN-SUD »
2018-2019**

**Marché passé selon la procédure adaptée ouverte
En application de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars.**

Cahier des charges

**Date et heure limites de réception des offres (par email uniquement) :
Le mardi 25 septembre 2018 à 9 heures**

Maître d'ouvrage : **SPL « DESTINATION BRETAGNE PLEIN SUD »**
Courriels techniques : ingrid.perrais@bretagne-plein-sud.fr
marie.bibard@bretagne-plein-sud.fr
Courriel administratif : logistique@bretagne-plein-sud.fr



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 1

1) CONDITIONS DE RETRAIT DU DOSSIER

- À télécharger sur le site internet de la SPL Destination Bretagne Plein Sud : pro.labaule-guerande.com
- À demander par mail à : logistique@bretagne-plein-sud.fr
- À adresser par mail à : logistique@bretagne-plein-sud.fr

Pour toute demande technique, celle-ci devra être formulée par mail et adressée à ces trois personnes : ingrid.perrais@bretagne-plein-sud.fr, marie.bibard@bretagne-plein-sud.fr, logistique@bretagne-plein-sud.fr.

Les questions devront être posées au moins cinq jours avant la date de remise des offres.

Un mail de réponse sera adressé à l'ensemble des candidats. L'offre tiendra compte de ces nouveaux éléments.

Pour chaque mail adressé, merci de bien préciser dans l'objet du mail : « NOM DE VOTRE SOCIETE / MARCHE D'INFOGRAPHIE ET D'IMPRESSION – 2019 - SPL DESTINATION BRETAGNE PLEIN SUD »

2) OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet de définir les conditions de réalisation des prestations d'infographie et d'impression de divers supports de communication pour la SPL Destination Bretagne Plein-Sud.

L'exécution des prestations est soumise aux conditions décrites dans le présent cahier des charges et de ses annexes.

La consultation est un marché alloti qui prend la forme suivante :

- **Lot 1 : Travaux d'infographie qui consistent à :**
 - a) Mettre à jour : 2 guides de format A4 en français et en langues étrangères, dont les fichiers sources sont fournis par le client. On entend par mise à jour :
 - ✓ Modification/amélioration/ajout/suppression/remplacement et déplacement des contenus rédactionnels et visuels fournis par le client (de la première à la dernière page)
 - ✓ Mise en page des encarts publicitaires fournis par le client ;
 - ✓ Mise en page des exports de carnets d'adresses fournis par le client
 - b) Proposer des modifications ou améliorations des guides (ajouts éventuels d'illustrations ou de dessins, changements de nuances, de typographie etc...).
Tous visuels, photos ou illustrations sont intégrés au devis ;
 - c) Mettre à jour ces 2 guides simultanément selon le calendrier prévisionnel, à l'article 9 ;
 - d) Mettre à jour la collection de plans actuels : fichiers sources fournis par le client des 9 plans actuels. On entend par mise à jour :
 - ✓ Mise à jour des informations cadastrales
 - ✓ Mise à jour des sentiers pédestres
 - ✓ Mise à jour des circuits vélos
 - ✓ Création d'une première page de couverture
 - e) Mettre à jour le dépliant billetterie.
 - f) Pour tous ces documents, respecter la charte graphique de l'Office de tourisme intercommunal de La Baule-Presqu'île de Guérande.



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 2

- **Lot 2 : Travaux d'impression qui consistent à :**
 - g) Imprimer ces 2 guides simultanément selon le calendrier prévisionnel, à l'article 9 ;
 - h) Imprimer la collection de plans ;
 - i) Imprimer le dépliant billetterie ;
 - j) Assurer la livraison de l'ensemble des documents cités ci-dessus.

Le candidat devra répondre impérativement aux deux lots et peut recourir à de la sous-traitance, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par la SPL. Le candidat devra indiquer la nature des prestations dont la sous traitance est prévue, il devra indiquer également, le nom, la raison sociale et l'adresse du ou des sous-traitants, enfin, les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et de son montant prévisionnel.

En cas de sous traitance, le titulaire du marché, est personnellement responsable de l'exécution de la totalité du marché.

3) DURÉE DU MARCHÉ

Le marché est conclu pour une durée de 1 an à compter de sa notification.

4) NATURE DES PRESTATIONS

La fourniture de toutes les matières d'impression est incluse dans le marché. Le prestataire s'engage à fournir tous types de papier (même recyclés), tous supports, formats, grammage et tous les coloris.

Il sera indiqué un prix pour la réalisation du bon à tirer sur la base d'un cromalin ou équivalent validé par le service communication. (*Voir calendrier prévisionnel à l'article 9*).

Les quantités de documents et le nombre de pages de chaque document à imprimer sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de varier.

Pour l'ensemble des supports, les bons à tirer seront soumis à la SPL, qui les corrigera autant de fois que nécessaire jusqu'à la validation finale.

Le prestataire suivra la réalisation de tous les supports de communication chez l'imprimeur ou chez le fabricant jusqu'au contrôle de bonne exécution avec la participation à tous les bons à tirer machine et assurera la préparation de la livraison dans les conditions de colisage préalablement déterminées.

4.1 Brochures, versions française et versions étrangères

- Guide touristique : versions française, anglaise, allemande
- Guides restaurants et sorties : versions française, anglaise, allemande

4.2 Plans de Ville

1. La Baule
2. Guérande
3. Le Pouliguen
4. Pénestin
5. Piriac-sur-Mer
6. Saint-Lyphard
7. Mesquer-Quimiac
8. Saint-Molf
9. Plan au verso de chaque plan de ville : destination

4.3 Dépliants billetterie en version française

Le candidat devra se conformer à la maquette et fichiers sources des précédentes brochures.



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
 Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
 Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 3

Les BAT et autres documents seront à transmettre au service communication via Google drive ou serveur FTP ou par messagerie.

5) CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Nom du produit	Caractéristiques techniques	Langue	Exemplaires	Points de livraison
Guide touristique	Brochure, édition, guide Format fermé : A4 - 210 mm x 297 mm Format ouvert : A3 - 420 mm x 297 mm 2018 : 80 pages intérieures + 4 pages de couverture Pagination plus ou moins identique mais à revoir en fonction de la régie publicitaire réalisée et les carnets d'adresses achetés par les prestataires. Couvertures : 4 pages sur papier 150g Intérieures : papier 80g Impression : quadri recto verso Façonnage : reliure/piqûre 2 points métal Version numérique en Très Haute Définition dont le poids pourra aller jusqu'à 250 MO pour la diffusion sur une plateforme digitale type Calaméo	français, anglais allemand	90 000 8 000 6 000	Sur les onze points de livraison
Nom du produit	Caractéristiques techniques	Langue	Exemplaires	Points de livraison
Guide Restaurants et Sorties	Brochure, édition, guide Format fermé : A4 - 210 mm x 297 mm Format ouvert : A3 - 420 mm x 297 mm 2018 : 48 pages intérieures + 4 pages de couverture Pagination plus ou moins identique mais à revoir en fonction de la régie publicitaire réalisée et les carnets d'adresses achetés par les prestataires. Couverture : 4 pages sur papier 150g Intérieur : papier 80g Impression : quadri recto verso Façonnage : reliure/piqûre 2 points métal Version numérique en Haute Définition dont le poids sera inférieur à 250 MO pour une diffusion sur une plateforme de diffusion Calaméo	français anglais allemand	50 000 2 000 2 000	Sur les onze points de livraison
Nom du produit	Caractéristiques techniques	Langue	Exemplaires	Points de livraison
Dépliant billetterie	Format ouvert : 210 x 630 mm Format fermé : 210 x 105 mm Quadri recto verso 6 volets, 5 plis accordéons ou plus Entre 12 et 16 pages Papier : 135 grammes Version numérique en Très Haute Définition dont le poids pourra aller jusqu'à 250 MO pour la diffusion sur une plateforme digitale type Calaméo	français	25 000	Sur les onze points de livraison
Nom du produit	Caractéristiques techniques	Langue	Exemplaires	Répartition
Plans	Format plié : 100 mm x 200 mm Format ouvert : 800 mm x 600 mm Pliage : 7 plis accordéon croisés à 2 plis roulés Nombre de pages : 8 rectos différents plans de ville 1 verso commun plan de la Destination Papier : 100g/m2	français,	Quantités : 2017 : 250 000 Quantités 2018 : 214 000 ex Quantités 2019 : 201 000 ex	Sur les dix points de livraison



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 4

Impression : quadri recto verso Version numérique en Haute Définition dont le poids sera inférieur à 250 MO pour une diffusion sur une plateforme de diffusion type Calaméo Points de livraison : 10	La Baule	70 000
	Guérande	45 000
	Le Pouliguen	20 000
	Pénestin	18 000
	Piriac-sur Mer	16 000
	Brière/St-Lyphard	24 000
	Mesquer-Quimiac	6 000
	Saint-Molf	2 000

6) DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

La stratégie de développement durable mise en œuvre par la SPL, incite au téléchargement des brochures et à la consultation du site internet et de moins en moins à l'envoi par courrier. **Cependant, le poids des brochures devra impérativement être pris en compte.**

L'impression devra être assurée par un imprimeur intégrant une démarche de développement durable ou disposant d'un label vert et devra être réalisé sur du papier recyclé ou de support labellisé FSC/PEFC ou équivalent. (Questionnaire Annexe 1).

Le candidat cherchera à utiliser au maximum des circuits courts et favorisera des prestataires de sous-traitance en local.

7) ÉLÉMENTS DU DEVIS DESCRIPTIF

Pour chaque document à imprimer les éléments du devis descriptif sont :

- Un descriptif technique comprenant :
 - ✓ Le format,
 - ✓ Le nombre de pages,
 - ✓ Le type de papier,
 - ✓ Le façonnage,
 - ✓ Le conditionnement,
 - ✓ Les quantités à imprimer,
 - ✓ Le tarif.

8) LIVRAISON

Pour des raisons de stockage, de maniabilité et d'envoi, tous les documents devront être conditionnés en carton plein de 10kg maximum, chacun avec une quantité identique de documents.

La SPL devra connaître la date précise de livraison **96 heures** à l'avance afin d'organiser la réception des colis.

Chaque document fera l'objet d'une livraison dans différents points sur le territoire de CAP Atlantique. Le prestataire devra assurer les livraisons dans les locaux de préférence avec un transpalette électrique. Le client fournira la ventilation des brochures par point de livraison. (Annexe 2).

Les livraisons devront faire l'objet d'un bon de livraison en double exemplaires où seront mentionnés les éléments suivants :



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
 Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
 Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 5

- ✓ La date de livraison,
- ✓ La nature des documents livrés,
- ✓ La quantité de documents,
- ✓ Le nombre de cartons par palette,
- ✓ Le nombre de palettes,
- ✓ Le poids de la livraison.

Elles s'effectueront à l'intérieur de la plage horaire suivante : de 10h à 12h et de 14h à 17h du Mardi au Vendredi.

8.1 Lieu de livraison

Aujourd'hui, la SPL compte jusqu'à 11 points de livraison en fonction des documents.

Les fournitures sont livrées à destination franco de port.

Le service communication sera systématiquement informé (en amont) des jours et lieu de livraison.

8.2 Délai de livraison

Le délai devra être scrupuleusement respecté, soit 96 heures d'avance (conformément à l'article 8 du CCP)

Le service communication contrôle la conformité de la prestation lors de la livraison et peut demander au prestataire de reprendre sa livraison en cas d'anomalies de fabrication, de conditionnement ou d'erreurs de livraison. Les frais de retour seront à la charge du prestataire.

Si aucune décision n'est notifiée au prestataire dans un délai de 5 jours ouvrés, les fournitures sont réputées conformes le jour de la livraison.

9) CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Ce calendrier prévisionnel est donné à titre indicatif.

Produits	Dates (données à titre indicatif)
Réception du BAT 1 Guide Touristique – français	15 octobre 2018
Réception du BAT 1 Guide Restaurants et Sorties – français	15 octobre 2018
Réception du BAT 1 Plans de ville	15 décembre 2018
Validation du BAT final Guide Touristique – français et envoi à l'impression	15 janvier 2019
Validation du BAT final Guide Restaurants et Sorties – français et envoi à l'impression	15 janvier 2019
Livraison des 2 guides en format papier en version française	1 ^{er} février 2019
Réception du BAT1 Dépliant Billetterie	1 ^{er} février 2019
Réception du BAT 1 du Guide Touristique en versions étrangères	1 ^{er} mars 2019
Réception du BAT 1 du Guide Restaurants et Sorties en versions étrangères	1 ^{er} mars 2019
Validation du BAT final Dépliant Billetterie	1 ^{er} mars 2019
Livraison du Dépliant Billetterie	15 mars 2019
Validation du BAT final Guide Touristique en versions étrangères et envoi à l'impression	1 ^{er} avril 2019
Validation du BAT final Restaurants et Sorties en versions étrangères et envoi à l'impression	1 ^{er} avril 2019
Livraison des 2 guides en format papier en versions étrangères	15 avril 2019
Validation du BAT final Plans de ville	15 avril 2019
Livraison des Plans de ville	5 mai 2019



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 6

10) TRANSPORT

Le prestataire est seul responsable de l'acheminement des documents sur le point de livraison.
Les emballages doivent être respectueux de l'environnement avec des palettes de qualité.
Le prestataire doit s'assurer en cas de sous-traitance du respect des règles de sécurité contre tous les risques relatifs à la livraison.
Le prestataire est responsable des avaries et pertes survenus au cours du transport.

Le service communication privilégie un camion porteur et non une semi-remorque pour le transport des marchandises compte tenu de la configuration des rues des communes.

La livraison sera faite à l'intérieur des locaux à l'appui d'un transpalette électrique de préférence.

11) CONDITIONNEMENT ET ÉTIQUETAGE

Pour des raisons de stockage, de maniabilité et d'envoi, tous les documents devront être conditionnés en carton plein de **10kg maximum**, chacun avec une quantité identique de documents.
Des cartons de qualité avec des poignées de chaque côté, dépliables, de préférence sans scotch feront l'objet d'un devis à part.
Le conditionnement devra impérativement respecter le poids mentionné ci-dessus. Le non-respect de ce conditionnement justifiera le recours à un service temporaire de manutention qui sera à la charge du prestataire.

Un **double étiquetage** sur chaque conditionnement devra indiquer impérativement :

- ✓ **le nom du produit** (ex : GUIDE TOURISTIQUE OTI LA BAULE-PRESQU'ILE DE GUERANDE),
- ✓ **le millésime** (ex : 2019),
- ✓ **la langue du produit** (ex : FRANCAIS)
- ✓ **le nombre d'exemplaires** (ex : 50 exemplaires par carton).

Le prestataire assurera l'emballage et le pliage de tous documents à imprimer non cerclés.

12) OPTIONS ET VARIANTES

Les options et variantes ne sont pas autorisées.

13) FICHIERS NUMÉRIQUES

À la fin d'une édition, le prestataire est tenu de fournir tout fichier ayant servis de support aux impressions de documents pour la SPL :

- ✓ Version basse définition
- ✓ Version haute définition
- ✓ Version haute version pour plateforme de diffusion (poids pouvant aller jusqu'à 250Mo)
- ✓ 1^{ère} de couverture en format Jpeg.
- ✓ Dernière de couverture en format Jpeg
- ✓ Liste des marchés en format Jpeg
- ✓ Horaires des ouvertures en format Jpeg

N.B.

Les documents conçus ou remis à jour seront l'entière propriété intellectuelle de la SPL DESTINATION BRETAGNE PLEIN SUD qui pourra utiliser librement, à tout moment, en totalité ou en partie, les fichiers réalisés dans le cadre de ces prestations, notamment dans le cas de mise à jour annuelle.

Par ailleurs, aucun usage de ces fichiers à des fins commerciales ou promotionnelles ne sera autorisé sans l'accord préalable de la SPL.



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 7

La SPL DESTINATION BRETAGNE PLEIN SUD, propriétaire de ses fichiers, se garde le droit de transmettre les fichiers sources de l'ensemble de ces documents à ses partenaires.

14) CONSEILS

Le prestataire peut assurer un rôle de conseil et informer le service communication de la SPL des avancées techniques en terme :

- ✓ de solutions techniques optimales pour les projets
- ✓ des évolutions techniques (impression, papier...)

La SPL pourra être conduite à commander des prestations non prévues dans le présent marché.

Un bon de commande complémentaire sera alors émis sur la base d'un devis, validé par le service communication.

15) CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

15.1 Candidature

Le dossier de candidature contient les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Les candidatures doivent être recevables conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Sont à utiliser les formulaires suivants sur le site internet du Ministère des Finances et des Comptes publics : « <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics> »

- ✓ DC1 : Lettre de candidature : formulaire à compléter, dater et signer ;
- ✓ DC2 : Déclaration du candidat ;
- ✓ DC4 : Sous-traitance ;

Un document relatif aux pouvoirs des personnes habilitées pour engager le candidat (à annexer au DC2)

La SPL attachera de l'importance sur les points suivants :

- ✓ Présentation de l'entreprise permettant d'évaluer ses capacités professionnelles (notamment pour prestations similaires), techniques et financières,
- ✓ Des moyens humains et techniques du candidat,
- ✓ Présentation de son chiffre d'affaire global réalisé sur les 3 derniers exercices.

Le candidat est informé qu'en cas d'attribution provisoire du marché, il devra fournir dans un délai de cinq jours à la SPL les attestations fiscales et sociales.

16) PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les offres des candidats doivent être entièrement conformes aux exigences du présent cahier des charges.

Le candidat devra fournir pour chacun des lots :

- ✓ Le présent cahier des charges qui vaut acte d'engagement,
- ✓ Un mémoire technique détaillé,
- ✓ **Une offre financière avec répartition des coûts très détaillée par lot, par type de document et par type de langue.**

Les documents devront être paraphés, datés et signés par la personne habilitée.

17) LES PRIX

Le prix est ferme pour toute la durée du marché. Le prix comprend l'ensemble des frais nécessaires à la réalisation des prestations de chaque lot, tels que définis dans le présent cahier des charges.

18) CONDITIONS DE RÉSILIATION

En cas de défaillances signalées par réclamations officielles par la SPL, cette dernière pourra déclarer la résiliation du marché sans indemnité. La résiliation sera notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception.

Tout litige sera porté devant les Tribunaux compétents.



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 8

La facturation établie sans établissement d'un bon de commande restera à la charge du titulaire sans recours contre la SPL.

19) RÉGLEMENT ET INTERETS MORATOIRES

La SPL effectuera les paiements sur présentation de la facture adressée à la SPL Destination Bretagne Plein Sud 8 place de la Victoire BP161 44504 La Baule Cedex et transmise en un original au service comptable pour le suivi d'exécution et un duplicata à l'attention du service communication.

Le délai global de paiement est de 30 jours maximum et court à compter de la date de réception de la facture.

20) PENALITES

Des pénalités pourront être appliquées par la SPL dans les conditions ci-après :

Ces pénalités pourront être prononcées par la personne responsable du marché dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la livraison.

Ces pénalités et réfections viendront en déduction des sommes dues au prestataire. Elles seront systématiquement signalées par courrier au prestataire.

Les pénalités se décomptent sur un montant en prix de base, hors du champ d'application de la TVA

Une fois le montant des pénalités déterminé, elles sont déduites du montant de la facture que le prestataire présente au pouvoir adjudicateur.

✓ Pénalités pour retard

Lorsque le délai contractuel d'exécution des prestations tel que présenté par l'entreprise est dépassé et que ce dépassement n'est pas imputable au pouvoir adjudicateur, le prestataire encourt sans mise en demeure préalable une pénalité s'élevant à 200 € par jour.

✓ Pénalités pour défaut de conformité ou de qualité

Le prestataire encourt une pénalité s'élevant à 200 € par jour sans mise en demeure préalable.

21) AVANCE

Aucune avance ne sera consentie au titre du présent marché.

22) DROIT ET CESSION

Le prestataire s'engage à céder tous les droits d'utilisation, conformément à l'article 13.

Les documents conçus ou remis à jour seront l'entière propriété intellectuelle de la SPL qui pourra utiliser librement, à tout moment, en totalité ou en partie, les fichiers réalisés dans le cadre de ces prestations, notamment dans le cas de mise à jour annuelle.

Par ailleurs, aucun usage de ces fichiers à des fins commerciales ou promotionnelles ne sera autorisé sans l'accord préalable de la SPL.

La SPL, propriétaire de ses fichiers se garde le droit de transmettre les fichiers sources de l'ensemble de ces documents à ses partenaires.

23) ASSURANCES

Le prestataire devra souscrire toutes les assurances nécessaires pour couvrir d'une manière suffisante la responsabilité qu'il peut encourir à l'occasion de l'exécution de la présente consultation.

En cas de sous-traitance, la société sous-traitante doit se garantir dans les mêmes conditions que le prestataire.



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 9

24) OBLIGATIONS

Le prestataire s'engage à exécuter les prestations selon les prescriptions inscrites au présent cahier des charges.

25) CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

La sélection des offres s'effectue en fonction des critères suivants :

Critères	Coefficients de pondération en %
Valeurs techniques	
Prix	30
Qualité technique	20
Moyens humains et matériel	30
Démarche environnementale	20

La SPL Destination Bretagne Plein Sud se réserve le droit de négocier avec tous les candidats ayant présenté une offre.

26) ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché sera attribué par le Président Directeur Général de la SPL à l'appui du rapport d'analyse des offres et du classement établi par le(s) technicien(s) en charge du dossier.

Le candidat retenu sera informé par courrier recommandé avec accusé de réception de son attribution de marché.

Les candidats non retenus, seront informés du rejet de leur candidature ou de leur offre par courrier recommandé avec accusé de réception.

Fait à
Le

Fait à
Le

Le « Titulaire »

Le Pouvoir Adjudicateur,
SPL DESTINATION BRETAGNE PLEIN SUD
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU
Président

Annexes

Annexe 1 : questionnaire démarche environnementale

Annexe 2 : Liste des points de livraison



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 10

QUESTIONNAIRE

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX

Qualité du papier	
Qualité écologiques des encres et des produits associés	
Utilisation de technologies limitant le recours à des substances chimiques	
Gestion des déchets de l'imprimerie	
Le site de fabrication	



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
 Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
 Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 11

POINTS DE LIVRAISON

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE [B.I.T.]	Téléphones
1. Bureau de Brière/Kerhinet - Village de Kerhinet 44410 SAINT-LYPHARD	02 40 66 85 01
2. Bureau de Guérande - 1 place du Marché au bois 44350 GUERANDE	02 40 24 96 71
3. Bureau de La Baule - 8 place de la Victoire 44500 LA BAULE	02 40 24 34 44
4. Bureau - Quai du Commandant l'Herminier 44510 LE POULIGUEN	02 40 42 31 05
5. Bureau de La Turballe - Place Charles de Gaulle 44420 LA TURBALLE	02 40 23 39 87
6. Bureau de Mesquer-Quimiac - Place de l'Orée du Bois - Quimiac 44420 MESQUER QUIMIAC	02 40 42 64 37
7. Bureau de Pénestin - Allée du Grand Pré - 56760 PENESTIN	02 99 90 37 74
8. Bureau de Piriac-sur-Mer - 7 rue de Cap-Horniers - 44420 PIRIAC SUR MER	02 40 23 51 42
9. Bureau de Saint Lyphard – 1 rue des épis – 44410 SAINT-LYPHARD	02 40 91 41 34
10. Bureau de Saint-Molf – Mairie de Saint Molf – 1 rue des épis – 44350 SAINT MOLF	02 40 62 50 77
11. Lieu de stockage de l'Office de Tourisme Intercommunal	06 63 60 73 05



Siège social SPL BRETAGNE PLEIN SUD : 8, place de la Victoire – B.P. 161 – 44504 La Baule Cedex – France
Téléphone : 33 (0)2 40 24 34 44 - E-mail : labaule@bretagne-plein-sud.fr – Internet : www.labaule-guerande.com
Coordonnées GPS: 47.286556, -2.391372

Restez connectés sur notre page officielle Facebook : La Baule - Presqu'île de Guérande

p. 12